



Hébergement - Restauration
Action sociale de proximité
www.maisondelapolice.com

" La Maison de la Police "

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

En date du 15 Juin 2017

L'assemblée Générale Ordinaire légalement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. Christian HAVELANGE

La séance est ouverte à 09h45

Madame Virginie KTORZA est désignée et acceptée à l'unanimité Secrétaire de séance.

➤ **Appel et vérification des membres du 1^{er} collège** (4 pouvoirs, annexe 1)

Le Président constate que les 13 membres du 1^{er} collège sont présents ou représentés. La condition du quorum, conformément à l'Article 13 des statuts, est remplie.

➤ **Appel et vérification des membres du 2nd collège** (6 pouvoirs, annexe 2)

1 absent non excusé : Mme BOULARD Fabienne

Le Président constate que 11 membres sur 12, sont présents ou représentés. La condition du quorum, conformément à l'Article 13 des statuts, est remplie.

L'Assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise, soit :

7 voix au 1^{er} collège

6 voix au 2nd collège

➤ **Présentation de l'exercice 2016** (Voir plaquette annexe 3)

- Rapport moral présenté par le Président
- Bilan d'activité présenté par le Secrétaire Général
- Rapport de gestion présenté par le Trésorier Général

Les rapports et bilan, tels qu'ils ont été présentés sont approuvés, à la majorité absolue.

- **Approbation des Comptes et affectation du Résultat**

Après lecture du Rapport de gestion, avec affectation du bénéfice de + 5 627 € de l'exercice 2016 en totalité au report à nouveau qui s'élève à – 10 284 €,

Des rapports de M. le Commissaire aux comptes, des bilans et des comptes de résultats, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Les comptes sont approuvés à la majorité absolue.

- **Désignation du Commissaire aux comptes et de son suppléant**

Le Président soumet au vote les candidatures de :

- Monsieur Christian CHAPUIS, SARL CDA sise 21 Avenue SAINT FIACRE 78 100 saint germain en laye au poste de Commissaire aux Comptes.
- Monsieur Emmanuel DIEUMEGARD, SARL Action Compta sise 131-135 Boulevard CARNOT 78 110 LE VESINET, au poste de Commissaire aux Comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue

MM. CHAPUIS et DIEUMEGARD sont désignés pour une durée de six ans
(Exercices comptables de 2017 à 2022)

- **Quitus au Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale ayant approuvé les comptes de l'exercice 2016, **quitus de sa gestion est donné au Conseil d'Administration à la majorité absolue.**

- **Adoption de l'Article 1.2 du Règlement Intérieur (Annexe 4) :**

La modification telle qu'elle est présentée, est adoptée à la majorité absolue.

- **Cotisations 2018**

Conformément à l'Article 2 du Règlement Intérieur de l'ADASP 78, le Président propose que la cotisation 2018 soit maintenue à 26 euros pour les membres actifs, et à 78 euros pour les membres bienfaiteurs.

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

➤ **Objectifs et orientations**

Discours du Président (voir plaquette)

➤ **Clôture des travaux**

Aucune personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôture la séance à 13h30.

Le Secrétaire de séance

Le Président

Virginie KTORZA

Christian HAVELANGE

Annexe 1 : Pouvoirs du premier collègue

Annexe 2 : Pouvoirs du 2nd collègue

Annexe 3 : Plaquette de présentation des différents Rapports et Bilans

Annexe 4 : Règlement intérieur avec la modification de l'article 1.2 du R.I.

